

Le Canada se réjouit des initiatives prises afin de parvenir à une paix durable en Tchétchénie. Nous demandons instamment à toutes les parties de respecter les normes internationales relatives aux droits de la personne et de poursuivre leurs discussions pour trouver une solution permanente au conflit.

D'autre part, le Canada demeure préoccupé par les abus des droits de la personne en Colombie et engage vivement le gouvernement à collaborer pleinement avec le bureau des droits de l'homme de l'ONU qui, nous l'espérons, s'ouvrira le plus tôt possible à Bogota. La situation reste problématique au Guatemala, mais le Canada salue les progrès réalisés récemment en vue d'un accord de paix final et les dispositions prises par le gouvernement de ce pays en vue d'éliminer la corruption et l'impunité. Le Canada espère en outre que les mesures spéciales seront bientôt levées au Pérou, alors même que ce pays continue de progresser dans la mise en place de structures démocratiques.

Le Canada se réjouit de la coopération du gouvernement du Rwanda à l'Opération sur le terrain pour les droits de l'homme et de ses efforts pour traduire en justice les responsables du génocide. Selon certains rapports récents, toutefois, les violations des droits de la personne auraient augmenté de façon alarmante. Nous sommes aussi profondément troublés par la crise humanitaire qui sévit actuellement au Rwanda et au Zaïre. Le Canada engage vivement les gouvernements concernés à s'efforcer tout particulièrement de protéger les droits de tous les non-combattants.

S'il importe de condamner les violations des droits de la personne, il importe aussi de reconnaître les efforts faits pour améliorer la situation à ce chapitre. C'est pourquoi nous tenons à mentionner la création d'un ministère des Droits de la personne au Pakistan. En Inde, nous tenons à noter la normalisation de la situation au Pendjab et la tenue d'élections au Cachemire. Pour leur part, Haïti et le Salvador ont fait des progrès significatifs dans le domaine des droits de la personne, et leurs efforts en vue de maintenir ces progrès méritent le plein appui de la communauté internationale. Même dans les pays où la situation s'est améliorée, toutefois, il reste encore beaucoup à faire et il faut continuer de se montrer vigilants.

Madame la Présidente,

Le Canada ne cherche pas à faire de la politique ici. Et il ne cherche pas à s'ingérer dans les affaires des autres. La dignité de l'être humain transcende la politique, et les droits de la personne partout dans le monde sont l'affaire de tous. Le seul but que vise le Canada, c'est de promouvoir le respect universel de normes universelles. C'est l'appel que nous lançons à tous les États membres, et c'est une obligation dont ils doivent tous s'acquitter.